

# Portail faune-bretagne, mode d'emploi

Version du 19/12/2013

## Sommaire

1. Comment bien débiter dans Faune-bretagne.org .....	4
2. Comment saisir une observation .....	6
3. Comment saisir les taxons oiseaux non identifiés à 100% ? .....	13
4. De l'importance de la saisie du code Atlas .....	14
5. Comment saisir les espèces coloniales ? .....	15
6. Comment sont validées les observations ? .....	16
7. Comment saisir rapidement un nom d'espèce .....	18
8. Comment saisir rapidement des observations sur plusieurs lieux-dits .....	20
9. La protection des données .....	23

## Qu'est-ce que Faune-bretagne ?

Faune-bretagne.org est un projet développé par Bretagne Vivante, le GRETIA, le GMB, VivArmor Nature, le GEOCA et la LPO35 pour rassembler, de façon volontaire, des données naturalistes sur les oiseaux, les mammifères, les amphibiens, les reptiles les odonates et les papillons de jour, en vue d'en restituer les principaux éléments d'abord aux participants inscrits, mais aussi au public le plus large.

L'outil contribue à la collecte et à la synthèse d'observations naturalistes, dans le but d'améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et de favoriser la protection de la nature. Les données collectées sont restituées et leur utilisation permet :

- la sensibilisation du public à la présence des espèces observées,
- la réaction à la possible dégradation de site comportant ces espèces,
- l'identification des menaces sur ces espèces,
- la participation à des projets d'atlas régionaux ou nationaux,
- l'amélioration des connaissances sur la biologie, l'écologie et la phénologie des espèces,
- l'orientation des politiques publiques par la contribution aux documents de cadrage des politiques de conservation (politique Natura 2000, réserves naturelles, Espaces Naturels Sensibles, etc.) ou d'aménagement du territoire (plans d'urbanisme, plans d'occupation du sol, etc.)

Les participants inscrits peuvent être des personnes physiques ou morales. Chacun est libre de renseigner ses données, de les rendre publiques ou non, et d'en disposer pour son propre usage comme bon lui semble. Ainsi, Faune-bretagne est une véritable plateforme où circule l'information sur la faune de votre région.

Nous vous invitons à lire notre code de déontologie accessible à partir du menu « Aide et ressources »

L'accès public aux données est soumis à plusieurs restrictions, dont :

- La consultation multicritères impose d'être inscrit, et de renseigner soi-même la base selon des proportions significatives (minimum 10 données/mois - tout groupes confondus - et une moyenne de 120 données par an)
- Certaines espèces ayant été identifiées comme sensibles, au regard par exemple de leur statut de conservation, seules des restitutions synthétiques sont rendues publiques pour ces espèces.

Concrètement, pour les visiteurs non inscrits :

- Visualisation des données sur les 15 derniers jours
- Accès aux données de synthèse de type atlas par exemple.

Les visiteurs inscrits bénéficient d'autres fonctions :

- possibilité de saisir ses données, avec nombreux outils de gestion de base de données (consultation multicritères, export sous différents formats, graphiques, cartographies, etc...)

- possibilité de faire des requêtes sur l'ensemble de la base de données (sauf espèces soumises à restriction de publication et données cachées par leurs auteurs)
- possibilité de participer à la gestion de la base à la demande : Possibilité de participer à la gestion et création des lieudits, au contrôle des données, d'obtenir des accès spécifiques en tant que naturaliste spécialiste d'un ou de plusieurs groupes taxonomiques. Les intéressés doivent contacter les référents (cf. menu « administration des données ») qui étudieront chaque candidature.

Le site Faune-bretagne est ouvert officiellement depuis le 01/10/2013. Inscrivez-vous pour participer en direct à la vie naturaliste régionale.

**IMPORTANT** : lisez attentivement ce guide de prise en main.

**TRES IMPORTANT** : n'oubliez pas de mettre un code atlas (lisez attentivement l'explication de chaque code) aux données qui le méritent.

**TRES TRES IMPORTANT** : n'oubliez pas de protéger vos données sensibles (espèces rares et sites de nidification précis), consultez la page "Espèces à publication limitée" dans le menu "Utilisation du site".

Nous sommes bien sur à votre disposition !

## 1. Comment bien débuter dans Faune-bretagne.org

Grâce à Faune-bretagne.org, vous avez désormais la possibilité de saisir et gérer toutes vos observations en ligne et avec des restitutions cartographiques mises à jour régulièrement. Cette page est destinée à vous faciliter la prise en main de l'outil.

Vous pouvez également trouver des réponses à vos questions sur le site Faune-bretagne.org dans la rubrique " les FAQs".

- S'inscrire

Afin de pouvoir profiter de toutes les options du site, il est nécessaire de s'inscrire. Un visiteur anonyme ne peut consulter qu'une partie des pages. L'utilisateur identifié a naturellement accès aux informations visibles par le visiteur anonyme, mais aussi à de nouvelles fonctions très utiles pour l'observateur de terrain. Les principales sont :

- pouvoir transmettre ses propres observations
- utiliser le puissant moteur de recherche pour exploiter les archives à disposition.

Sur la page d'accueil, cliquez sur [j'aimerais participer], en haut à droite de Visiteur anonyme. Vous arrivez sur une page séparée en deux parties : paramètres personnels et personnalisation du site. Suivez bien les instructions et remplissez obligatoirement les cases précédées d'un astérisque.

Si vous ne souhaitez pas que votre nom soit connu de tous, la solution consiste à cocher la case « Souhaitez-vous que vos observations soient publiées anonymement ? ». **Merci de ne pas utiliser de pseudo et de bien renseigner des coordonnées valides.** Celles-ci permettront de vous contacter en cas d'interrogation sur les données transmises.

- Première prise en main de Faune-bretagne.org

Pour valider votre inscription, vous devez accepter les termes du code de déontologie de Faune-bretagne, accessible depuis le formulaire d'inscription, ou du menu «Code de déontologie». Une fois inscrit, vous recevrez automatiquement un mail avec votre mot de passe. Vous pouvez modifier ce mot de passe à tout instant dès votre connexion au site. Attention si vous êtes déjà inscrit sur d'autres sites visionature avec cette adresse e-mail, le mot de passe sera modifié partout. Nous vous conseillons de personnaliser votre compte en fonction de vos besoins et de votre connexion Internet. La personnalisation agit sur l'affichage des observations et la cartographie Certaines fonctionnalités (la carte zoomable par exemple) nécessitent en effet une bonne connexion (ADSL), à vous de paramétrer en conséquence.

- **Transmettre vos observations**

Après votre première connexion en tant qu'utilisateur inscrit et identifié, vous trouverez dans le menu de gauche une nouvelle entrée nommée « Transmettre mes observations ».

La saisie se fait en plusieurs étapes.

La première étape consiste à déterminer le lieu précis de votre observation. Le concept de Faune-bretagne est de lier chaque observation à un lieu-dit, mais le portail offre la possibilité de localiser très précisément ses observations par simple clic sur la carte grâce à l'option appelée « Ajouter une observation précise ». **Ce mode de saisie en "localisation précise" doit être privilégié.** Il permet d'indiquer au mètre près l'endroit où a été observée l'espèce. Cette localisation précise garantit une restitution fiable quelque soit le secteur étudié. Le lieu-dit le plus proche de l'observation peut en effet ne pas se trouver sur le même secteur que la localisation précise de l'espèce (l'espèce pourra par exemple se retrouver dans la mauvaise maille lors d'une restitution sur des cartes atlas). De plus le pointage permet de conserver les coordonnées géographiques de votre observation. Si vous ne le faite pas, votre observation restera rattachée à la localisation du lieu-dit même si celui-ci est déplacé.

Pour choisir son lieu-dit, différentes possibilités sont à votre disposition :

- Soit en tapant du texte : le nom exact du lieu-dit ou la commune où est situé ce lieu-dit. Vous avez accès au listing des lieux-dits existants dans la base
- Soit en visualisant la commune sur fond cartographique Google Map (Bouton « zoomer sur la commune » : accès au barycentre de la commune, puis vous naviguez sur la carte). Les lieux-dits (utilisez le zoom pour les visualiser) sont figurés sous la forme de points jaunes bordés de rouge.
- Soit en cliquant directement sur la carte : zoomez pour localiser précisément votre site d'observation. Cliquez dessus et sélectionnez « Ajouter une observation précise » avant de passer à l'étape suivante.

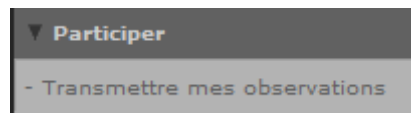
Une fois la localisation effectuée, il ne vous reste plus qu'à sélectionner l'espèce, préciser le nombre total d'individu (ainsi que la valeur de ce total : valeur exacte, estimation, minimum...), puis vous pouvez ajouter un commentaire, l'indice de nidification si l'espèce est observée en période de nidification (consultez les codes atlas dans le menu « Explication des symboles »).

Vous pouvez protéger votre donnée si vous considérez qu'elle est trop sensible (espèce pouvant être l'objet de dérangement ou observation de nid d'espèce sensible par exemple).

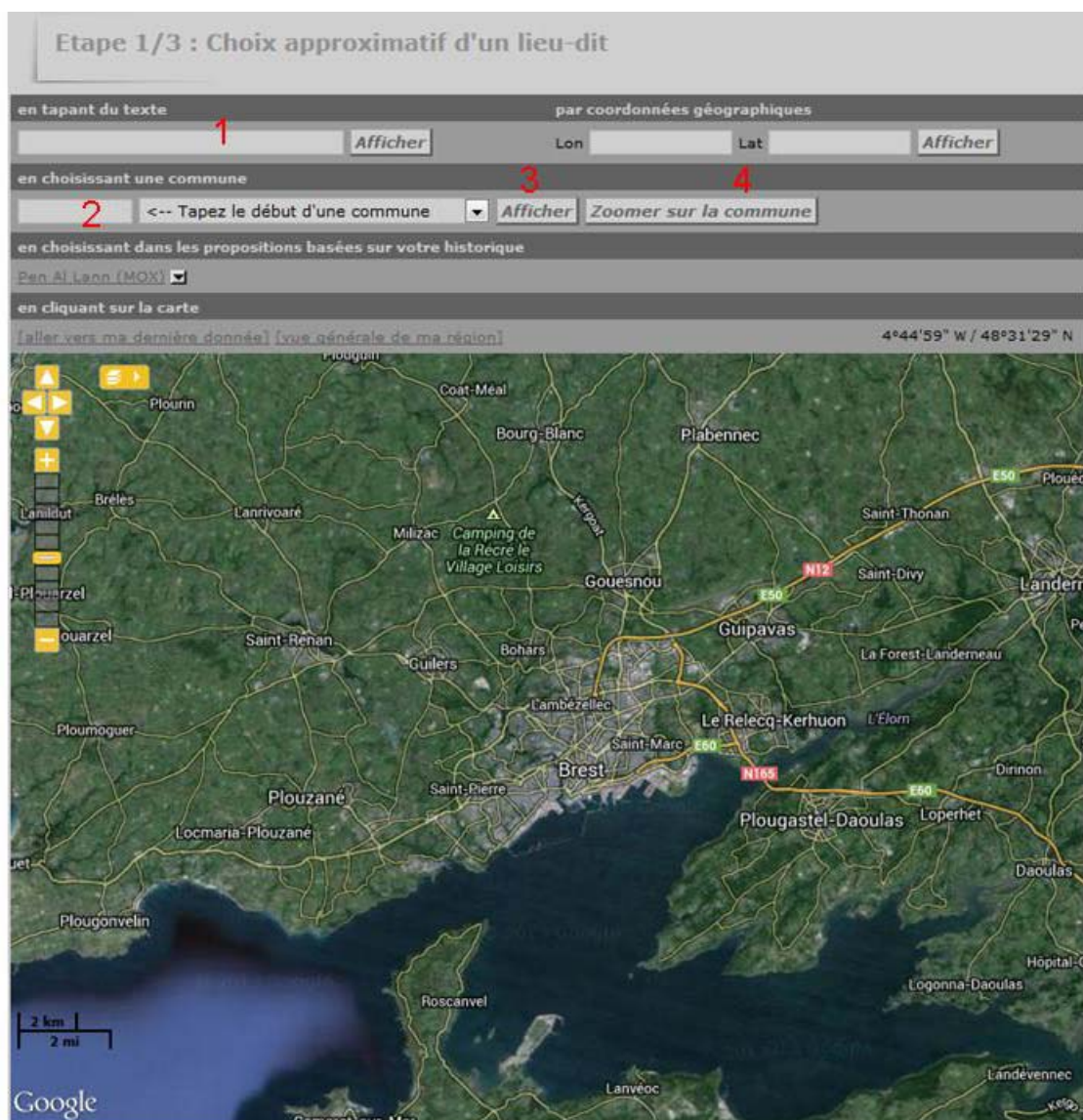
## 2. Comment saisir une observation

### 1- Choix du lieu-dit

Il faut tout d'abord choisir le lieu-dit sur lequel a été faite l'observation. Pour cela, cliquez sur « Transmettre mes observations » dans la colonne de gauche.



Vous obtenez l'écran suivant :



Toute observation sera rattachée à un lieu-dit. Mais comme précisé plus haut cette information est imprécise, un lieu-dit étant vaste. Pour garantir la meilleure précision possible, l'idéal est de localiser précisément ses observations.

Vous pouvez :

- soit taper en **1** le nom du lieu-dit si vous le connaissez. Vous obtiendrez la liste des lieux-dits correspondants dans la région et vous pourrez sélectionner le votre. L'option « Ajouter une observation précise » vous permettra de géolocaliser l'observation aux abords de ce lieu-dit (cf paragraphe « Comment localiser précisément son observation »)
- soit taper le nom de la commune en **2** et cliquer sur **3** pour obtenir la liste des lieux-dits de la commune. Il vous suffira de choisir celui que vous recherchez et de cliquer sur "Ajouter des observations pour ce lieu-dit", pour localiser votre observation sur le lieu dit ou « Ajouter une observation précise » pour pointer l'observation sur la carte.

Etape 2/3 : Choix précis du lieu-dit

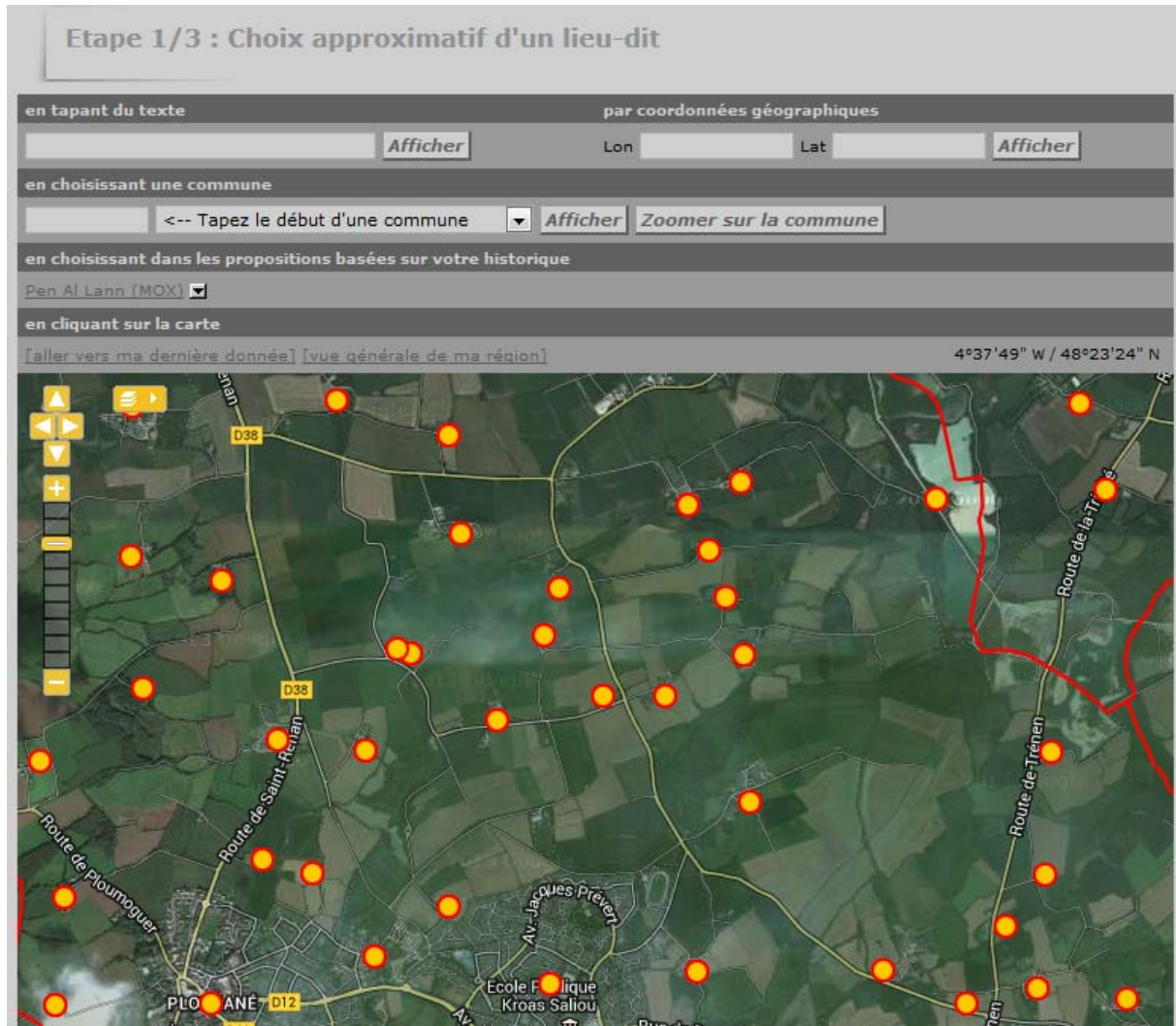
Page : **1** 2 > Nbre/page : 100 nombre : 166

[\[retour à l'étape 1\]](#) [\[ajouter un lieu-dit\]](#)

Lieux-dit	Coordonnées	Altitude	Commune	Mise à jour
<b>Beauvoir (Plougastel-Daoulas (29 189))</b> <a href="#">[Ajouter des observations sur ce lieu-dit]</a> <a href="#">[Ajouter une observation précise]</a> <a href="#">[Editer ce lieu-dit]</a>	4°21'5.79" W 48°23'56.06" N L93 : X 156633.257 Y 6836269.599	67 m	Plougastel-Daoulas (29)	15.04.2013 ( Anonyme)
<b>Bod Onn (Plougastel-Daoulas (29 189))</b> <a href="#">[Ajouter des observations sur ce lieu-dit]</a> <a href="#">[Ajouter une observation précise]</a> <a href="#">[Editer ce lieu-dit]</a>	4°23'2.19" W 48°22'11.52" N L93 : X 153949.070 Y 6833279.040	93 m	Plougastel-Daoulas (29)	15.04.2013 ( Anonyme)
<b>Breleiz (Plougastel-Daoulas (29 189))</b> <a href="#">[Ajouter des observations sur ce lieu-dit]</a> <a href="#">[Ajouter une observation précise]</a> <a href="#">[Editer ce lieu-dit]</a>	4°21'14.18" W 48°21'28.36" N L93 : X 156037.425 Y 6831745.328	19 m	Plougastel-Daoulas (29)	15.04.2013 ( Anonyme)
<b>Chemin de la Grève de Kerdreïn (Plougastel-Daoulas (29 189))</b> <a href="#">[Ajouter des observations sur ce lieu-dit]</a> <a href="#">[Ajouter une observation précise]</a> <a href="#">[Editer ce lieu-dit]</a>	4°26'9.02" W 48°21'25.62" N L93 : X 149989.257 Y 6832228.419	5 m	Plougastel-Daoulas (29)	15.04.2013 ( Anonyme)
<b>Croaz Ar Biz (Plougastel-Daoulas (29 189))</b> <a href="#">[Ajouter des observations sur ce lieu-dit]</a> <a href="#">[Ajouter une observation précise]</a> <a href="#">[Editer ce lieu-dit]</a>	4°21'50.37" W 48°22'52.52" N L93 : X 155538.017 Y 6834401.587	104 m	Plougastel-Daoulas (29)	15.04.2013 ( Anonyme)
<b>Difroud (Plougastel-Daoulas (29 189))</b> <a href="#">[Ajouter des observations sur ce lieu-dit]</a> <a href="#">[Ajouter une observation précise]</a> <a href="#">[Editer ce lieu-dit]</a>	4°20'50.17" W 48°22'12.74" N L93 : X 156656.573 Y 6833063.507	44 m	Plougastel-Daoulas (29)	15.04.2013 ( Anonyme)
<b>Godibin (Plougastel-Daoulas (29 189))</b> <a href="#">[Ajouter des observations sur ce lieu-dit]</a> <a href="#">[Ajouter une observation précise]</a> <a href="#">[Editer ce lieu-dit]</a>	4°23'34.45" W 48°20'38.29" N L93 : X 153019.239 Y 6830475.322	18 m	Plougastel-Daoulas (29)	15.04.2013 ( Anonyme)

- soit taper le nom de la commune en 2 et cliquer sur 4

Vous obtenez alors la carte centrée sur la commune choisie. Il faut zoomer sur cette carte pour voir apparaître les lieux-dits existants. Pour localiser son observation sur le lieu dit, cliquez sur « Ajouter des observations pour ce lieu-dit ».



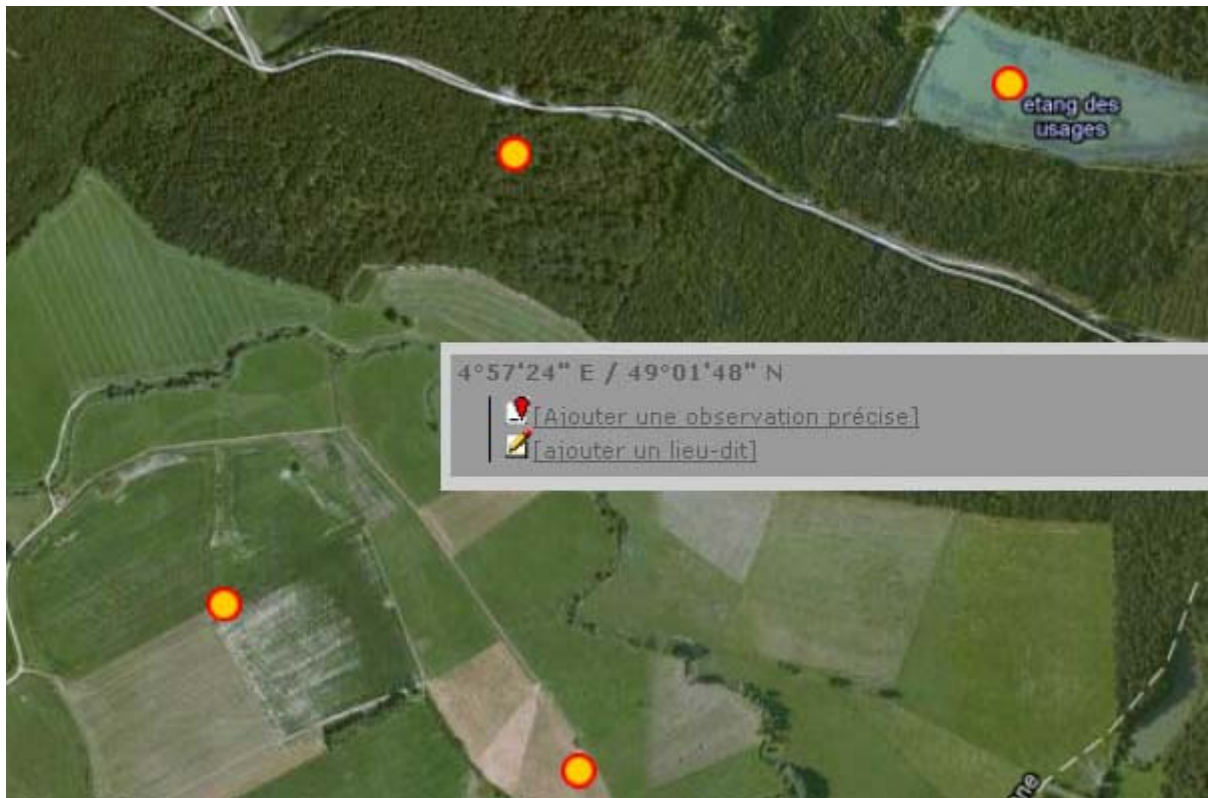
Comment localiser précisément son observation ?

Supposons que vous vouliez saisir une information concernant la reproduction d'une espèce à l'endroit suivant :





En cliquant sur la carte à l'endroit précis de votre observation, vous obtenez ce menu :



Il vous suffira de cliquer sur « Ajouter une observation précise ».

Vous voyez apparaître un marqueur rouge à l'emplacement de votre observation et un lien orange vers le lieu-dit le plus proche. Votre donnée sera rattachée à ce lieu-dit, mais les coordonnées géographiques précises de votre observation seront conservées dans la base.



Vous pouvez choisir de rattacher la donnée à un autre lieu-dit (par exemple pour que la donnée soit rattachée à un lieu dit de la bonne commune d'observation).

Dans l'exemple de cette page, votre observation est rattachée à un lieu-dit forestier. Si cette option ne vous convient pas, positionnez le curseur sur un autre lieu-dit proche (ici "l'Aumône") :



Faites "CTRL" + clic (appuyez sur la touche contrôle et en même temps cliquez). Votre donnée sera rattachée à un lieu-dit plus conforme à votre attente :



**A noter :** Si vous souhaitez rattacher votre donnée à un lieu-dit trop éloigné, un message d'erreur vous demandera d'en choisir un autre. Seul les administrateurs et certains validateurs ont le droit de créer et gérer les lieux dits. Pour avoir un nouveau lieu dit de crée, il faut en faire la demande à une personne qui disposant de ce droit (cf menu « droits d'accès ») qui décidera alors de l'utilité ou non de créer ce nouveau lieu-dit.

Pour la saisie de données en mer, pointez au mieux votre observation en mer. Si la localisation est trop éloignée, rattachez-la au lieu-dit le plus proche disponible et lorsque c'est possible indiquez les coordonnées géographiques en remarque.

### Comment apparaît une observation précise ?

L'observateur qui saisit une observation précise la retrouvera sur la carte à l'emplacement exact de la saisie. De plus, l'observateur et les gestionnaires de la base de données auront l'information de l'existence d'une observation précise dans la liste des espèces observées.

Par contre, les visiteurs du site Internet n'auront pas l'information. La donnée sera rattachée au lieu-dit le plus proche. Si vous avez choisi l'option pour marquer un nid par exemple, l'emplacement de celui-ci n'apparaîtra pas.

## 2 – Renseignement des informations sur l'espèce

Une fois votre localisation renseignée, vous obtenez l'écran suivant. Les numéros en rouge correspondent aux explications situées en dessous de cette copie d'écran.

The screenshot shows a web form for submitting bird observations. The form is titled "Transmettre mes observations - Oiseaux". It includes several sections with red annotations:

- 1**: Points to the date field, which is currently set to "12.11.2013".
- 2**: Points to the location field, which is currently set to "Le Rohou (Carantec (29 023))".
- 3**: Points to the species selection dropdown menu, which is currently set to "-- CHOISISSEZ --".
- 4**: Points to the "Nombre total d'individus" field, which is currently set to "1".
- 5**: Points to the "Remarque" text area.
- 6**: Points to the "Nombre" field, which is currently set to "1".
- 7**: Points to the "Donnée protégée" checkbox.
- 8**: Points to the "Vous pouvez fournir une image JPEG" field.
- 9**: Points to the "Bécasseau de Bonaparte" entry in the " Vos dernières observations :" list.

The form also includes a "Suivant" button at the bottom.

1) La date par défaut est celle du jour : **attention ! Pensez à la modifier si vous saisissez des données en retard !** Vous pouvez la rentrer grâce à l'icône calendrier ou en modifiant simplement le jour et/ou le mois et/ou l'année directement dans le champ, vous pouvez rentrer la date au format J.M.AAAA avec le pavé numérique de votre clavier (pas forcément au format JJ.MM.AAAA).

Remplissez les autres champs en vous servant au besoin des menus déroulants (notez que vous pouvez mettre des remarques protégées qui ne seront accessibles qu'à vous-même, aux administrateurs, aux vérificateurs et aux responsables d'espèces).

2) Dans le cadre «Lieu» vous pouvez ensuite changer le lieu-dit en cliquant [changer de lieu] sous le menu déroulant affichant le lieu-dit (A noter que ce menu déroulant présente les lieux-dits voisins, dans un rayon d'env. 5 km, du premier lieu-dit sélectionné afin de rajouter rapidement une observation sur un lieu-dit proche).

3) **Un conseil, terminez par rentrer le nom d'espèce** dans « masque de sélection » : les premières lettres du nom français spécifique suffisent, en général, pour afficher la bonne espèce dans le menu déroulant (taper «ram», vous affichera «Hypolaïs rama» mais «rami» > «Pigeon ramier» ; «ti» amène directement sur «Tichodrome échelette»), vous pouvez aussi taper les 3 premières lettres du nom de genre suivies d'un espace puis des 3 premières lettres du nom d'espèce («pig ram» > « Pigeon ramier »), les accents peuvent être oubliés (« eco » affiche « Pie-grièche écorcheur »).

Faites des essais... Quand le bon nom est affiché dans le menu déroulant, le curseur étant encore dans le masque de sélection, entrez votre observation en appuyant sur la touche « entrée » de votre clavier (ou bien sûr en cliquant [Ajouter] en bas du formulaire).

Une fois rentrée, l'observation apparaît dans le cadre de droite « Mes dernières entrées » et est régénéré un formulaire vierge basé sur la dernière date et le dernier lieudit, vous permettant ainsi d'enchaîner rapidement la saisie d'une série d'obs.

4) Vous avez 4 possibilités de modulation du **nombre** : valeur exacte, minimum, estimation ou non compté (**ce dernier à utiliser le moins souvent possible !**).

5) Mettez toutes sortes d'informations liées à votre observation (comportement, heure, habitat, etc) dans le champ remarques.

Pour les données de suivi migrateur renseignez : le début et fin de séance, la direction des migrateurs, la direction et force du vent (exemple : 8h30-10, direction ouest, vent NO, 3-4 BEAUFORT)

6) S'il y a plusieurs oiseaux détaillez ici - pas dans les remarques - les âges et sexes (possibilité d'ajouter des lignes avec [ajouter individus supplémentaires]) ; Il est indispensable d'entrer un nombre si vous voulez préciser le sexe ou l'âge (exemple : 1 mâle) et le total des nombres de ces lignes doit être inférieur ou égal à celui du nombre total.

7) Cochez éventuellement les cases de la dernière partie.

« **Donnée protégée** » implique que seuls vous-même et les administrateurs ont accès à cette donnée ; en revanche elle sera prise en compte dans les synthèses ;

« **Donnée de seconde main** » est à cocher si vous rapportez une observation faite par quelqu'un d'autre mais n'oubliez pas de nommer la personne dans le champ des remarques.

«**Code atlas**» : il s'agit ici de donner un code de nidification.

8) Chargez éventuellement une première **photo** ou un premier **son** (vous pourrez en rajouter autant que vous voulez plus tard en éditant votre donnée).

9) Si une de vos données est soumise à **homologation** elle est précédée par un triangle jaune et un point d'interrogation : tant que ce point d'interrogation est là, la donnée n'est pas prise en compte dans les synthèses et restitutions. Cliquez sur le triangle pour récupérer la fiche CHN à remplir. Une fois homologuée le triangle est coché et le point d'interrogation est enlevé.

### 3. Comment saisir les taxons oiseaux non identifiés à 100% ?

Lors d'une identification incertaine d'une sous-espèce (hors captures ou critères fiables), privilégier la saisie sous le nom du taxon de l'espèce, sans précision de la sous-espèce et indiquer dans la remarque la mention: TYPE suivie du nom latin de la sous-espèce. Les cas sont décrits ci-dessous.

- Pouillot de Sibérie, *Phylloscopus collybita tristis* : Validé seulement si panel de critères dont cris entendus.

Pouillot véloce de type Sibérien, *Phylloscopus collybita* : lorsque le cri n'est pas entendu. Rentrer la donnée sous Pouillot véloce, et préciser dans la case remarque : TYPE tristis

- Traquet motteux du Groenland, *Oenanthe oenanthe leucorhoa* : uniquement individus typiques (sujet à débat).

Traquet motteux type leucorroha, *Oenanthe, oenanthe* : Rentrer la donnée sous Traquet motteux, et préciser dans la case remarque : TYPE leucorhoa

- Pipit maritime nordique, *Anthus petrosus littoralis* : uniquement individus typiques (sujet encore plus à débat).

Pipit maritime type littoralis : Rentrer la donnée sous Pipit maritime, et préciser dans la case remarque : TYPE littoralis

- Pour les données de bergeronnettes grises *alba et yarells* en hiver, sans certitudes de l'identification de la sous-espèce, il faut privilégier la saisie sous le nom bergeronnette grise ou de yarell. Une vérification de la donnée doit être systématiquement demandée en hiver, pour la sous-espèce *alba*.

## 4. De l'importance de la saisie du code Atlas

### Pourquoi des codes atlas ?

L'un des objectifs de Faune-bretagne est de recenser les **oiseaux nicheurs** dans la région, et de contribuer à la mise à jour des cartes atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne. De nombreuses espèces sont en progression, d'autres en régression, certaines en voie de disparition de la région, voire au-delà. Faune-bretagne est aussi le moyen de connaître les dynamiques de populations de l'avifaune nicheuse depuis les derniers recensements, de mieux comprendre les facteurs d'évolution et d'intervenir pour que des mesures appropriées en vue de maintenir la biodiversité puissent être appliquées.

A noter que la page code atlas s'ouvre automatiquement pour les espèces nicheuses lors de la période supposé de nidification de chaque espèce, et est donc à renseigner suivant les codes atlas définies.

*>>> D'où l'importance d'utiliser les codes atlas, et surtout de les utiliser en connaissance de cause.*

### Nicheurs possibles, probables et certains : trois statuts de reproduction à maîtriser

Avant de rentrer dans la signification précise de chaque code, il est indispensable de maîtriser les 3 grands types de situation auxquels ils font référence. Les espèces recensées peuvent être courantes et il est intéressant de savoir pour ces dernières comment les répartitions évoluent, mais elles peuvent être rares ou mal connues, auquel cas il faut tenter de collecter le maximum d'information au moment de l'observation pour être certain de leur statut :

- **Nicheurs possibles** (codes 2 et 3) : cela concerne les espèces détectées pour la première fois par l'observateur sur un site, sans aucun indice précis de nidification. Les codes nicheurs possibles s'utilisent souvent en début de période, mais également en cas d'absence de comportements ni indices de reproduction à tout moment de l'année (durant la saison de repro de l'espèce). Précisons que l'habitat dans lequel l'observation a été réalisée doit être favorable à la reproduction. Il faut oublier les Laridés, Ardédés, martinets, etc... en vol au-dessus d'une culture par ex.
- **Nicheurs probables** : (codes 4 à 10). Lors de l'observation, des indices de cantonnement et/ou de préparation d'une reproduction peuvent être relevés, mais sans qu'il s'agisse d'indices de reproduction proprement dite. Ces codes s'utilisent en général en début de période de reproduction (formation des couples, parades, construction de nid...).
- **Nicheurs certains** : Les observations permettent d'affirmer sans aucune ambiguïté une nidification en cours (adultes couvant, nourrissage, jeunes à l'envol...).

## NB : Cas particuliers :

- **Absence de code (code 0)** : Par défaut, le code 0 est attribué. A utiliser pour les migrateurs ou en cas de doute sur le statut reproducteur de l'espèce.
- **Code 1** : à ne jamais utiliser (code ne correspondant plus à la nouvelle nomenclature). Utiliser le code 2 ou l'absence de code si l'observation ne donne aucune autre indication.
- **Code 5** : à utiliser lorsque des comportements permettent d'affirmer qu'un oiseau prépare une nidification (défense de territoire répétée, présence permanente sur un site).
- **Codes 30, 40, 50** : à n'utiliser pour les données historiques pour lesquelles l'indice précis n'a pas été noté. A éviter pour les nouvelles obs !
- **Chez les hérons et aigrettes, mouettes et goélands, grands rapaces et autres espèces à grand rayon d'action, il ne faut mettre un code atlas que si des éléments tangibles vous font penser que l'espèce est susceptible de nicher. Autrement dit, la simple observation d'une mouette ou d'un héron ne doit pas conduire à mettre un code atlas.**

**En conclusion** : il va de soi que pour connaître et défendre l'avifaune nicheuse, un maximum de données de reproduction les plus précises possibles doit être recueilli au moment de l'observation et qu'elles soient ensuite transmises sur Faune-bretagne par l'utilisation des codes appropriés. Cela fait, on peut faire appel dans de nombreux cas à des connaissances sur les comportements précis des espèces.

Il faut cependant être prudent en attribuant un code atlas. Il faut prendre en compte le comportement de l'oiseau, la date d'observation, le lieu (géographique) ainsi que l'habitat. En cas de doute, n'hésitez pas à vous documenter ou à vous renseigner, cela permettra d'éviter toute interprétation erronée par la suite. Le premier réflexe est de consulter l'atlas en ligne en cliquant sur l'onglet "[atlas des oiseaux nicheurs](#)" dans la colonne de gauche du site.

## 5. Comment saisir les espèces coloniales ?

Une page s'ouvre automatiquement pendant la période de nidification des espèces nichant en colonies (oiseaux marins, hirondelles, martinets, avocettes...), permettant de préciser directement le nombre de nids comptabilisés.

## 6. Comment sont validées les observations ?

Une fois les observations saisies dans Faune-bretagne, elles intègrent immédiatement la base de données et sont consultables par tous.

**Un dispositif de validation est cependant nécessaire pour repérer les éventuelles anomalies.**

Par anomalies, on entend:

- les erreurs manifestes de saisies.
  - Erreur lors de la saisie du nom de l'espèce : grand corbeau à la place de grand cormoran (surtout s'il est précisé que les oiseaux pêchaient sur un lac).
  - Erreur de date : nidification d'hirondelles en décembre si on a oublié d'indiquer la bonne date lors de la saisie (saisie en retard).
- les possibles erreurs concernant l'identification.

Que ce soit pour les oiseaux ou les autres taxons ouverts à la saisie, il est parfois difficile d'identifier avec précision l'animal observé. Un risque d'erreur subsiste qu'il faudra lever.

Pour rendre la base de données Faune-bretagne le plus fiable possible, un comité de validation a été créé. La liste des membres de ce comité se trouve à la page « Droit d'accès ».

### Comment fonctionnent ces comités de validation ?

Lorsque l'un des membres du comité de validation remarque une observation qui mérite plus d'informations, il met une annotation en face de celle-ci sous la forme d'un 🗨️. L'observateur reçoit alors un mail lui indiquant que le comité de validation s'interroge sur la fiabilité de la donnée. L'observateur peut alors :

- soit répondre au mail en donnant des informations complémentaires qui permettront de valider la donnée.
- soit corriger son observation (il faut alors cliquer sur ✎ et sur "modifier la donnée" ou "modifier le lieu"). Une fois la donnée corrigée, un membre du comité de validation enlèvera le 🗨️.
- soit supprimer la donnée s'il doute vraiment de son observation (exemple : il ne peut définir s'il a observé une Mésange nonnette ou une Mésange boréale, 2 oiseaux qui se ressemblent beaucoup).

### Cas particulier des oiseaux.

Pour les oiseaux, il existe en plus de ce comité de validation spécifique à Faune-bretagne, un comité d'homologation : le **CHN** (comité d'homologation national). Le CHN statue sur toute observation d'oiseau rare en France.



Si vous observez un oiseau figurant sur cette liste, vous trouverez automatiquement en face de votre donnée, les symboles suivants (un survol des symboles par le curseur affiche leur signification) pour les données soumises au CHN : ? et ⚠️  
Il vous faudra alors pour cela fournir au CHN les informations permettant de valider la présence d'un oiseau rare dans la région.

Toutes les espèces soumises à homologation nationale doivent faire l'objet d'une fiche CHN, à retirer et consulter sur le site du CHN ( <http://www.chn-france.org/index.php> ).

**Nota:** Seules les espèces validées par le CHN seront prises en compte dans les publications nationales.

Pour cela, cliquez sur ⚠️ afin de télécharger une fiche d'homologation à compléter et à retourner à l'adresse indiquée. Cette fiche est au format pdf lisible sur tout ordinateur et contient un lien vers un fichier Word, un format moins universel mais plus pratique (il évite l'impression, le remplissage "à la main" et l'envoi de la réponse par la poste). Une fois que le comité d'homologation aura statué sur votre observation, le ? disparaîtra et un nouveau symbole sera placé en face de votre donnée : ⚠️✅

**Nota:** Le comité de validation oiseaux faune-bretagne se donne le droit de valider localement les données des espèces CHN qui sont confirmés par plusieurs observateurs sur le même site plusieurs jours de suite, ou dont les photos ne laissent aucun doute quand à l'identification spécifique.

Le point ? est alors supprimé et la donnée est donc valablement intégrée dans la base faune-bretagne, mais le triangle CHN non validé reste (mettre le symbole) tant que la donnée n'est pas validé nationalement.

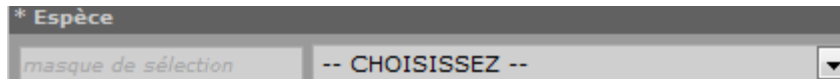
Cette décision à été prise afin d'éviter d'avoir trop de pages de données en cours de vérification pour une espèce certifiée, et pour prendre quand même en compte dans la base faune bretagne les données certifiées localement mais qui ne seraient pas soumise à homologation nationale par l'observateur (ces données seront alors prises en compte dans les publications régionales mais pas nationales).

**IMPORTANT :** tant qu'une donnée n'est pas validée (présence du ?), elle apparaît dans la liste des données brutes, mais n'est pas prise en compte dans les synthèses (exemple : atlas des oiseaux nicheurs).

Nous avons conscience que ce dispositif peut paraître contraignant, mais c'est le gage d'une base de données fiable.

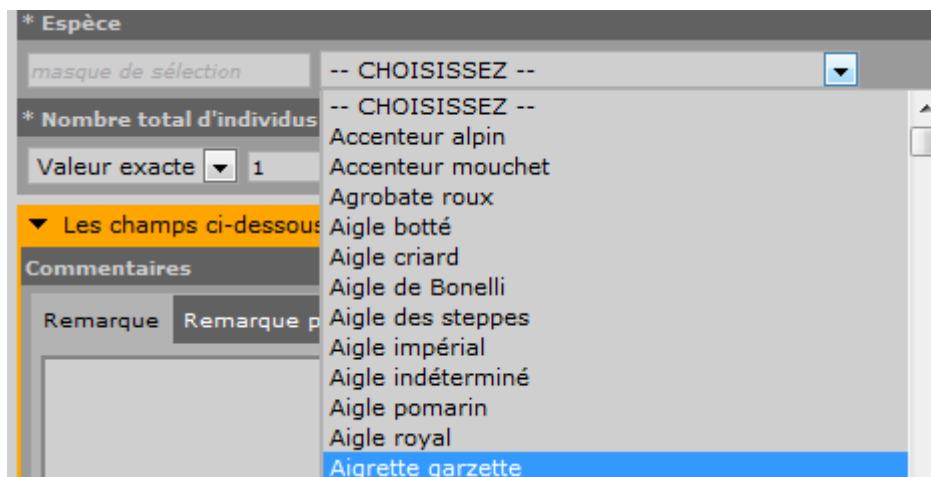
## 7. Comment saisir rapidement un nom d'espèce

Pour saisir un nom d'espèce dans le masque de saisie « Ajout d'une observation » on doit compléter cette partie :

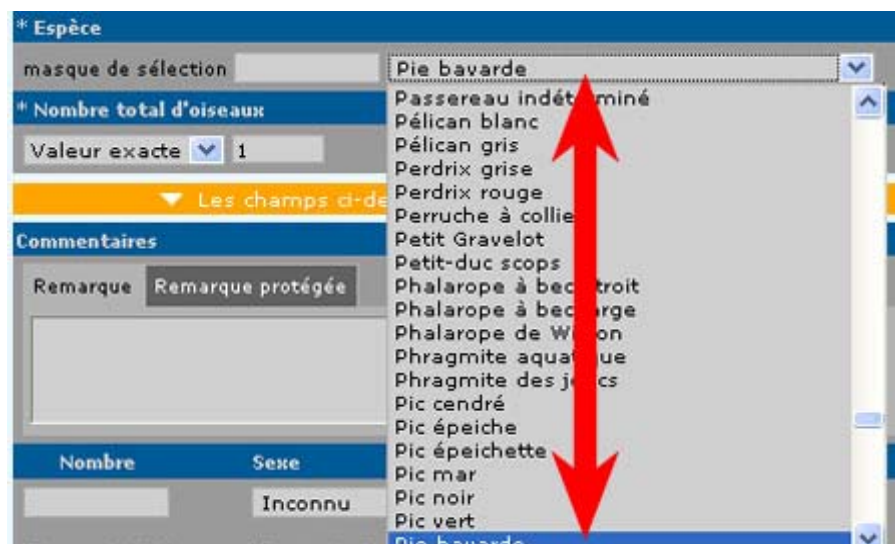


Pour entrer le nom de l'espèce, plusieurs choix s'offrent à vous :

-Utiliser le menu déroulant : Vous cliquez sur la petite flèche à droite de "Choisissez" et vous recherchez dans la liste des espèces. Si vous voulez saisir un "Verdier d'Europe", la recherche va être longue...



Pour aller plus vite vous pouvez taper le début du nom recherché en plaçant votre curseur sur "Choisissez". Exemple pour recherche la pie bavarde : tapez "pie" et vous voyez en bas de la fenêtre le nom "Pie bavarde" qui s'affiche. Si vous vouliez une Pie-grièche, il vous suffit de dérouler la liste.



Mais vous pouvez utiliser également le masque de sélection. Cette méthode est certainement la plus rapide, même si elle déroute un peu au début.

Un exemple : vous souhaitez entrer dans la base de données un moineau domestique. Tapez « moi » et vous voyez dans la case de droite apparaître "**Macareux moine**".



Pas de panique. Laissez un espace et tapez **d** (comme **domestique**). Et le nom recherché apparaît. Vous pouvez alors renseigner les autres informations demandées (nombre, sexe...).

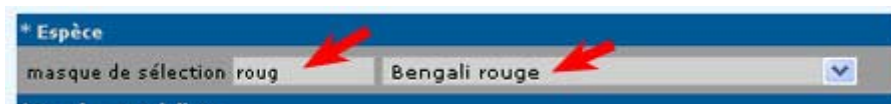


La règle est simple : tapez les premières lettres des 2 mots qui composent le nom de l'oiseau recherché. Exemple : **A**louette des **ch**amps, **M**ésange **ch**arbonnière..

Ne vous préoccupez ni des majuscules ni des accents.

Regardez le résultat de votre frappe dans la case de droite et quand le nom recherché s'affiche, passez à la suite de la saisie.

C'est parfois un peu surprenant au début. Ainsi si vous voulez entrer un rougegorge, quand vous tapez "**rouge**", vous ne trouvez pas le nom de cet oiseau familier.



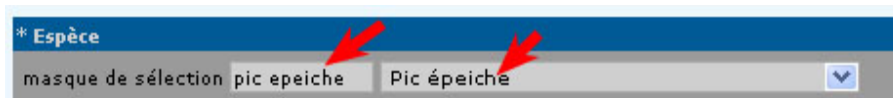
Il vous faut taper en plus un **f** (comme familier).



C'est parfois encore plus rapide comme pour la grue cendrée, ou "**gru**" suffit..



Quand il existe 2 noms très proches dans la base de données, il faudra taper plus de lettres. Pour un **pic epeichette**, vous allez afficher le nom de son "cousin" jusqu'à ce que vous entriez le **t** de epeichette..



Tapez t



Cette méthode fonctionne également si on tape uniquement les premières lettres du deuxième mot. Ainsi pour Bouvreuil pivoine, taper "**piv**" suffit.



Et pour reprendre l'exemple vu précédemment, les plus malins auront vite fait de remarquer qu'on obtient "pic epeichette" en ne tapant que "epeichet", sans passer par le 'pic". Si vous avez vu un Chardonneret élégant et que vous tapez "**eleg**", vous obtiendrez "**Avocette élégante**".



Ne désespérez pas, ajoutez simplement "**c**" (pour chardonneret) et le tour est joué.



Avec un peu d'habitude, la saisie des noms d'oiseaux vous sera grandement facilitée. Comme disent les publicitaires : l'essayer, c'est l'adopter !

A noter que cette méthode s'applique également lorsque vous voulez saisir un nom d'oiseau dans d'autres pages du site.

## 8. Comment saisir rapidement des observations sur plusieurs lieux-dits

Il arrive fréquemment qu'au retour d'une sortie sur le terrain, les observations que vous devez saisir concernent plusieurs lieux-dits. C'est le cas par exemple si vous effectuez un parcours à pied ou en voiture tout en notant les espèces rencontrées. Si vous utilisez la méthode de saisie habituelle, le fait de changer de lieu-dit peut s'avérer parfois fastidieux. Il existe cependant une façon de faire qui permet d'accélérer la saisie.

Comment procéder : il faut passer par la saisie d'une observation précise.

1) Choisissez le lieu-dit concernant votre première observation. Utilisez pour ceci la méthode de votre choix. Dans cet exemple, nous privilégions la carte. Cliquez sur "Ajouter une observation précise".



2) Vous obtenez l'écran suivant avec le marqueur positionné sur le lieu-dit choisi. Vous pouvez alors entrer votre première observation.

\* Date  
12.05.2010 [calendar icon] [samedi passé] [dimanche passé] [hier] [aujourd'hui]

\* Lieu [ctrl + clic pour associer à un autre lieu-dit]  
altitude 130 m [location pin icon] Côte des Parts / Outines (51) à la distance de 0 m **VOUS SAISISSEZ SUR CE LIEU-DIT** [red arrow]  
[changer de lieu] 4°42'42" E / 48°34'03" N

etang du gran sulon  
POWERED BY Google  
Imagery ©2010 DigitalGlobe, Cnes/Spot Image, GeoEye, IGN-France, Map data ©2010 Tele Atlas - Terms of Use

Vos dernières observations :

mercredi 5 mai 2010	la Petite Glageolle
mardi 4 mai 2010	1 Faucon crécerelle [bird icon] [trash icon]
	les Grosses Bornes

\* Espèce  
masque de sélection pi ecor [dropdown menu] [red arrow]  
[dropdown menu] [dropdown menu]

\* Nombre total d'individus  
Valeur exacte [dropdown menu] 1

3) Si vous avez d'autres observations à saisir sur ce lieu-dit, vous pouvez les ajouter, comme dans l'exemple ci-dessous.

\* Lieu [ctrl + clic pour associer à un autre lieu-dit]  
altitude 130 m Côte des Parts / Outines (51) à la distance de 0 m  
[changer de lieu]

POWERED BY Google  
Imagery ©2010 DigitalGlobe, Cnes/Spot Image, GeoEye, IGN-France, Map data ©2010 Tele Atlas - Terms of Use

Vos dernières observations :

mercredi 12 mai 2010

Côte des Parts

- ★ 1 Merle noir
- ★ 1 Moineau domestique
- ★ 1 Pie-grièche écorcheur

mercredi 5 mai 2010

4) Une fois terminée la saisie des données sur ce premier lieu-dit, cliquez sur le point représentant le 2ème lieu-dit sur lequel vous souhaitez entrer de nouvelles données.

\* Date  
12.05.2010 [samedi passé] [dimanche passé] [hier] [aujourd'hui]

\* Lieu [ctrl + clic pour associer à un autre lieu-dit]  
altitude 126 m le Buisson Renard / Outines (51)  
[changer de lieu]

4°41'42" E / 48°34'17" N

POWERED BY Google  
Imagery ©2010 DigitalGlobe, Cnes/Spot Image, GeoEye, IGN-France, Map data ©2010 Tele Atlas - Terms of Use

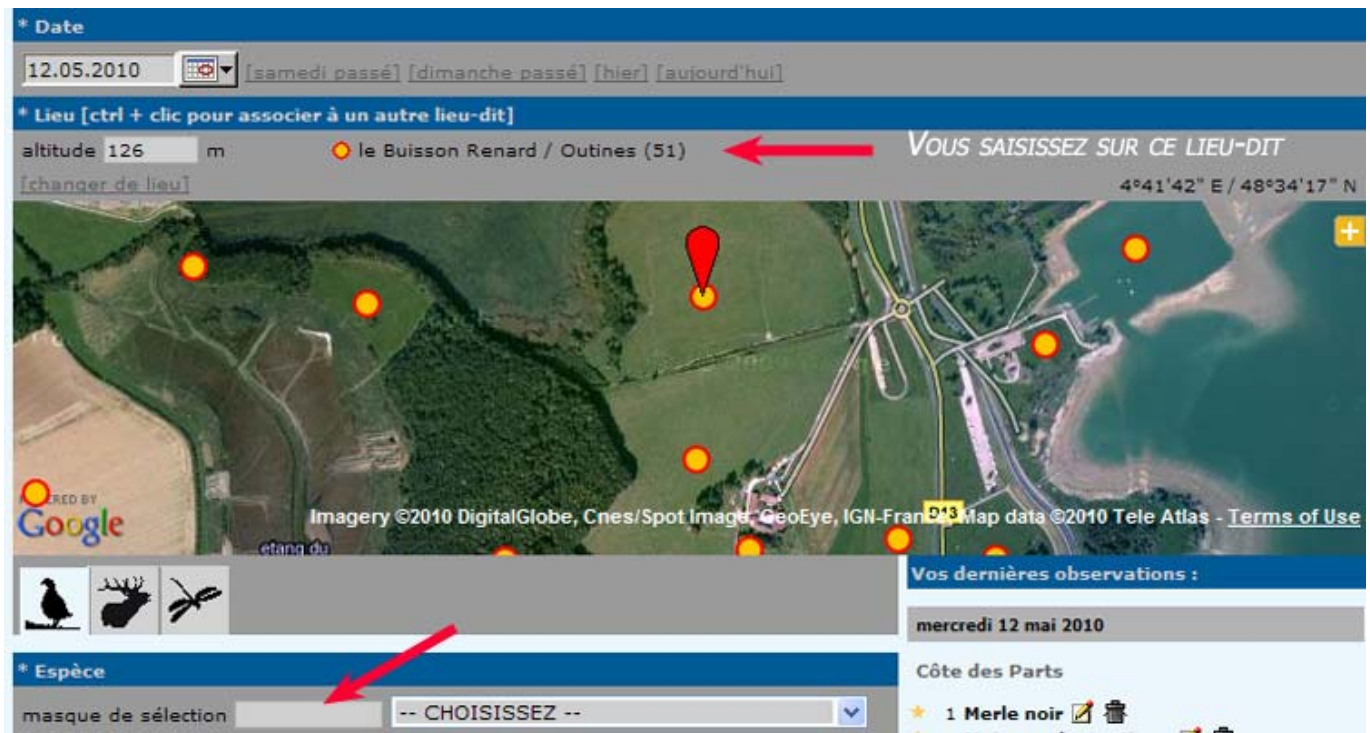
Vos dernières observations :

mercredi 12 mai 2010

Côte des Parts

- ★ 1 Merle noir
- ★ 1 Moineau domestique
- ★ 1 Pie-grièche écorcheur

5) Il ne vous reste plus qu'à saisir vos observations sur ce 2ème lieu-dit.



Et à passer éventuellement à un autre, en déplaçant éventuellement la carte si le nouveau point est en dehors de la partie visible de celle-ci.

## 9. La protection des données

En vous inscrivant à faune-bretagne, vous avez accès aux données d'une grande majorité d'espèces excepté celles qualifiées de sensibles dont la publication est limitée durant une période définie.

Cette liste d'espèces a été élaborée en croisant des critères de statut de protection, de rareté, de menace, de statut réglementaire et de sensibilité aux dérangements. Ces données sont protégées et matérialisées par une clef positionnée devant l'observation. Elles sont visibles par l'observateur concerné ainsi que par les administrateurs du système et les personnes ayant accès à certaines données cachées.

Il est important de savoir que les données brutes concernant ces espèces ne sont pas accessibles dans les consultations des observations (consultation des données des 2, 5 et 15 derniers jours, consultations multicritères etc.) mais apparaissent sous forme synthétisée dans les restitutions cartographiques d'une carte.

Cette liste est évolutive et sera révisée si nécessaire à tout moment. Des mises à jour de la liste seront effectuées en fonction de l'usage qu'il sera fait de l'outil.

Vous pouvez cacher vous même vos observations qui ont un caractère plus particulier de confidentialité, par exemple du fait de la sensibilité biologique (présence d'un dortoir, d'un nid, d'une colonie etc.) ou de l'habitat qu'occupe l'espèce que vous avez observé.

Par ailleurs, si une observation que vous n'auriez pas protégée révèle une information sensible nous vous conseillerons fortement de protéger la donnée.

Le comité de gestion des données se réserve le droit de protéger la donnée en veillant à bien informer l'observateur du caractère sensible de son observation. A l'instar des données d'espèces à publication limitée, ces données ne font pas l'objet de restitutions publiques sous forme de données brutes (volet «Consulter»).

Lors de l'inscription, chacun peut choisir par défaut de cacher toutes les données naturalistes qu'il déposera. Via son paramétrage personnel du site, chaque inscrit peut modifier ce choix à tout moment pour ses données à venir, dans un sens ou dans l'autre. Un auteur qui choisit de fournir par défaut des données cachées voit ses droits d'accès aux restitutions réduits.

D'une manière générale, la protection et la diffusion de ces données se fait dans le respect de l'objet statutaire des associations partenaires qui est de protéger la faune vertebrée et leurs habitats et de produire des données qui pèsent dans les argumentaires de protection de la nature.